

Informations municipales

Nuisances sonores - Réglementation :

Avec l'arrivée des beaux jours, il est essentiel de préserver la tranquillité de notre entourage.

Les particuliers ainsi que les chantiers de construction, qu'ils soient publics ou privés, doivent respecter des horaires spécifiques pour l'utilisation d'équipements bruyants tels que tondeuses à gazon, taille-haies, motoculteurs, aspirateurs, souffleurs de feuilles, broyeurs, nettoyeur haute pression, bétonnières, et autres engins de chantier, ...



Horaires autorisés pour les travaux bruyants :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Nous comptons sur chacun pour respecter ces règles et ainsi préserver la tranquillité de tous.



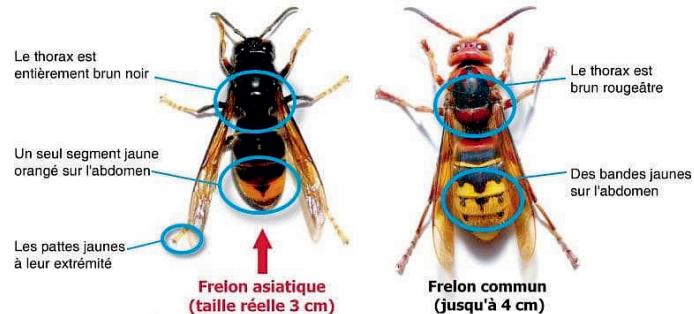
Frelon asiatique :

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité. Il n'a pas de prédateurs et il est un gros consommateur d'insectes, notamment d'abeilles.

Pour lutter contre le frelon asiatique, **le piégeage de printemps** est important pour limiter sa prolifération, il s'échelonne généralement de **début mars à la fin mai**.

Pour acquérir des pièges, vous pouvez contacter le GDSA 31 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) :

gdsa.du31@gmail.com



Reconnaître un nid de frelons asiatiques :

Dès les mois de mars/avril, les reines fécondées vont construire un nid primaire. Ces nids sont petits (de la taille d'une orange) et se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, sous une cabane, dans un garage,...

Les nids primaires sont généralement de forme arrondie, de couleur sable et d'un diamètre de 5 à 20 cm.

La reine commence alors sa ponte. Selon la position du nid, la colonie peut agrandir considérablement ce nid jusqu'à la fin de l'été, ou se déplacer là où elles pourront construire un nouveau nid, plus grand, un nid secondaire. Les nids secondaires sont généralement situés en hauteur, sous la branche d'un arbre. On peut cependant trouver un nid secondaire dans des bâtiments ou dans des haies.

Destruction des nids : n'essayez pas de le détruire par vous-même. Faites appel à un professionnel ou prenez contact avec le GDS ou la FREDON qui sauront vous aider dans vos démarches :

gdsa.du31@gmail.com ou contact@frelon-occitanie.fr

Plus d'infos : cd31.net/frelonasiatique

Incident au lycée SdB Simone de Beauvoir :

Un enseignant du lycée Simone de Beauvoir a été victime d'une agression inacceptable : un parent d'élève lui a craché au visage.

La mairie condamne fermement cet acte intolérable et apporte son plein soutien à l'enseignant, qui a déposé plainte.

De tels comportements sont inadmissibles et ne peuvent être tolérés.

Il est primordial de montrer l'exemple aux jeunes en faisant preuve de respect envers le personnel éducatif.

Le respect du corps enseignant est une valeur essentielle que chacun se doit de préserver.



Repas séniors à la cantine de l'école :

La cantine scolaire ouvre à nouveau ses portes aux aînés de plus de 60 ans.



Dans un esprit de convivialité et d'échange, les seniors de la commune sont conviés à un repas mensuel offert en leur honneur, en compagnie des élèves de l'école.

Soutenue par la mairie, cette initiative a pour objectif de renforcer le lien social et de favoriser les échanges intergénérationnels. Un véritable moment de partage et de transmission, où le dialogue entre jeunes et anciens prend tout son sens.

Faisons de ces repas une tradition précieuse, un rendez-vous attendu par tous !



Célébration du 19 mars 1962 :

La journée nationale du « cessez-le-feu » en Algérie permet de rassembler et de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.

La cérémonie, se déroulera le **jeudi 20 mars à 18h00**
au monument aux morts de la commune.

Elle sera suivie du verre de l'amitié à la mairie.



Informations associatives :

Société de pêche :



L'AAPPMA de la Vallée du Girou fera un premier lâcher de truite sur le Girou le **8 mars** sur le secteur de Saint Marcel.

Les prochains lâchers seront effectués le **22 mars, 5 avril, 19 avril et 18 octobre**.

On vous rappelle que vous pouvez vous procurer la carte par internet sur le site
www.cartedepêche.fr

Ou appeler au **06 87 10 06 97** à la mairie de Gragnague

Loto de printemps :

L'association de *Gym de GRAGNAGUE, l'AGGV*, organise un super loto du printemps
le dimanche 16 mars à 14h30 à la salle multisports du gymnase.



Ouverture des portes dès 13h.

Après le succès de notre première édition en 2024, nous revenons avec encore plus de lots à gagner !

Plus de 4500€ de lots en jeu...
et des parties spécialement dédiées aux enfants !

Venez nombreux profiter d'un moment convivial en famille !

Une petite restauration et une buvette seront disponibles sur place.



Fête du printemps - Carnaval :

Le Carnaval de Gragnague revient en mode Western !

Le printemps pointe le bout de son nez, et quoi de mieux pour le célébrer qu'un carnaval haut en couleur ?

Cette année, la fête du printemps de Gragnague met le cap sur l'Ouest avec un thème 100% Western !



Sortez vos bottes, chapeaux et vestes à franges pour une après-midi festive et conviviale, le tout en musique avec la banda Las Granhótas !

Rendez-vous le **22 mars dès 13h30 devant le Carrefour City**

pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur.



- 13h30 – Atelier maquillage organisé par l'Espace Jeunesse de Gragnague
- 15h00 – Décoration des poneys avec les écuries d'En Graougnou
- 15h30 – Départ du grand défilé, accompagné en fanfare par Las Granhótas !
- 16h30 – Goûter offert par la mairie
- 17h00 – Élection des déguisements les plus originaux (adultes et enfants) et remise des lots (inscriptions de 15h à 15h30)
- 17h15 – Mise à feu de Monsieur Carnaval

Et pour prolonger la magie, les enfants pourront terminer cette belle après-midi en s'amusant à la fête foraine et en profitant des tours de manège !

Venez nombreux pour partager ce moment festif,
danser au rythme de la banda
et vivre une après-midi pleine de rires et de surprises !



Un week-end sous le signe de l'harmonica :

Comme chaque année à pareille époque, l'association *Toulouse Harmonica* organise sa Master Class sur la commune de Gragnague.

Cette année la VIème édition a lieu du **14 au 16 mars 2025** et se déroule dans les locaux gracieusement mis à disposition par la Mairie.

L'évènement est nommé **GRAGN'HARMO!**

Cet événement toujours très attendu des connaisseurs, permet à de nombreux passionnés de se retrouver pour partager leur amour de ce bel instrument dans un cadre adapté et convivial.

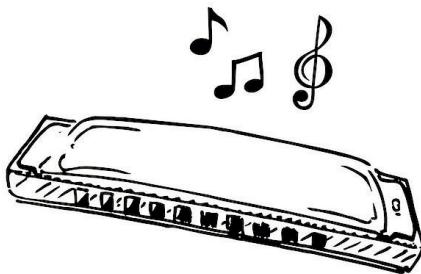


Forte de certaines valeurs, l'association souhaite mettre l'accent sur la qualité, la convivialité et propose des stages de perfectionnement encadrés par des harmonicistes toujours très talentueux, très investis et motivés pour faire partager leur savoir-faire et leur savoir être.

Cette session 2025 sera animée par Greg Zlap, harmoniciste de renom, connu et reconnu aussi bien par ses pairs que par le grand public pour ses prestations endiablées, dans un registre toujours très Rock et inspiré du Blues.

Programme du Toulouse Harmonica Camp 2025 :

Les cours se répartissent sur les 3 jours à l'école de musique et au Foyer Rural.



Vendredi 14 mars à 21h : Concert aux Marins d'Eau Douce (à Ramonville St Agne) duo Greg Zlap et Eric Sauviat

Samedi 15 mars à 21h : Concert à la Gragnaguette avec Little Peter & the Mellowtones feat. Greg Zlap

Dimanche 16 mars à 12h : Concert de clôture à la salle Debat-Ponsan avec Greg Zlap, l'école de Musique et le Groupe Skip & The Peppers

Au-delà des seuls initiés, toute cette dynamique positive autour de l'harmonica contribue au rayonnement de notre beau village.

Nous vous espérons nombreux pour assister aux différents concerts ouverts à tous les amateurs.



Végétalisation des pourtours de l'école :

L'association *ÉCOquelicot* vous remercie pour votre mobilisation du 19 janvier !

La terre est prête à recevoir les futurs arbres et arbustes aux abords de l'école.
Ce fut un beau chantier participatif.

Nous adressons nos sincères remerciements aux agents techniques municipaux ainsi qu'à Monsieur M* pour sa gentillesse en venant retourner la terre avec son tracteur et au collectif Brantille pour leur précieuse aide grâce à leur tarière.

Un grand merci également aux maîtresses, au directeur et à tous les habitants présents ce matin-là !

La plantation des 70 arbustes aura lieu après les vacances de février, avec les élèves de l'école des petits artistes

